

**FORMATION DES ENSEIGNANT·E·S, « PARCOURSUP SAISON 2 », HAUSSE DES DROITS D'INSCRIPTION, STATUTS DE LA FONCTION PUBLIQUE :**  
dès cette semaine, les mobilisations contre les réformes dans l'éducation, la recherche et la Fonction publique nécessitent un engagement de toutes et tous.

Ce **samedi 30 mars, les syndicats de l'éducation de la FSU** (SNASUB, SNEP, SNES, SNESUP, SNETAP, SNICS, SNPI, SNUASFP, SNUIPP, SNUPDEN) appellent à manifester pour s'opposer aux réformes Blanquer-Vidal, faussement intitulées « Pour l'école de la confiance » et « Orientation et Réussite des Étudiants », qui généralisent la sélection sociale, augmentent les inégalités et détériorent la formation des enseignant·e·s. Ces manifestations ([lieux et horaires sur le site de la fédération](#)), seront également l'occasion de continuer à faire entendre notre opposition à la hausse des droits d'inscription pour les étudiant·e·s non européen·ne·s en Licence et en Master.

Depuis le CNESER du 11 mars, le [nouvel arrêté](#) a été rendu public et il confirme les montants de 2770 € de droits d'inscription en Licence, de 3770 € en Master pour les étudiant·e·s extra-communautaires et de 2500 € pour les étudiant·e·s en École d'ingénieur·e·s pour toutes les étudiantes et tous les étudiants français·e·s et étranger·e·s. La victoire obtenue concernant les droits de doctorant·e·s qui ne devraient pas être différencié·e·s n'est qu'une étape. Le mercredi 20 mars, à l'occasion de l'inauguration d'une plateforme de recherche sur l'antisémitisme et le racisme, les étudiant·e·s de l'EHESS ont été séquestré·e·s pour avoir interpellé la Ministre à propos de la hausse des droits. La vidéo est disponible [en ligne](#). Il nous faut poursuivre les mobilisations pour exiger la non publication de cet arrêté. Le port du carré rouge, symbole de cette lutte doit être encouragé. Pour rappel, un carré rouge géant a été hissé le dimanche 10 mars sur la façade de Beaubourg et le 21 mars entre Science Po et l'IHEAL. Ces événements sont recensés sur le site de [l'université ouverte](#).

**Une journée nationale d'action unitaire est programmée le jeudi 4 avril** (tractages, déjeuners partagés et rassemblements) et des actions flash d'interpellation de la Ministre et de communication du carré rouge, symbole de cette lutte sont programmées.

Après la réussite des mobilisations des fonctionnaires le mardi 19 mars, les **1<sup>er</sup> mai et 6 mai** seront des temps d'action, de grève et de manifestation contre le projet de destruction de la fonction publique telle qu'elle a été instaurée à la libération à travers le statut général du fonctionnaire imposé par Maurice Thorez et généralisé en 1983 par Anicet Le Pors. Ce projet, présenté ce mercredi 27 mars au conseil des Ministres, généralise le recours aux emplois contractuels et la rémunération au mérite, vide de leurs prérogatives les commissions paritaires au profit du clientélisme des responsables hiérarchiques locales et locaux et instaure une « rupture conventionnelle » qui devrait permettre de se séparer de 120 000 postes de fonctionnaires ! Tous les visuels, tracts et analyses sont disponibles sur le [site de la fédération](#) et sur celui de [notre syndicat](#).

**« Les services publics sont le patrimoine de ceux qui n'en ont pas. » Nous devons mettre toutes nos forces au service de leur défense et de leur développement.**

**Les semaines qui viennent seront décisives pour l'avenir de la fonction publique et celui du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.**

**Ne laissons pas le gouvernement détruire notre bien commun,  
un bien commun acquis de haute lutte.**

**SOYONS AUX RENDEZ-VOUS !**